



Assemblée du conseil d'administration
21 mars 2020

Tenue par télé-conférence ZOOM

Présences : Chantale Gamache, Lucie Sauvé, Marc Bouisset, Michel Pichet

Ordre du jour

Réaction suite à la réaction des édiles à notre lettre du 19 mars

- 1- L'ordre du jour proposé est adopté. (Lucie Sauvé – Michel Pichet)
- 2- Suites à la réaction des édiles à notre lettre du 19 mars
Le Maire a répondu dès le lendemain matin par téléphone à Chantale Gamache
 - a) qu'il refusait notre suggestion de reporter sans frais d'intérêt l'échéance obligatoire de versement de taxes municipales du 15 avril à une date ultérieure par crainte d'abus des contribuables,
 - b) que la municipalité préférerait traiter au cas par cas les demandes de report des contribuables sans informer toute la population d'une telle possibilité.Sur une proposition de Lucie Sauvé et de Marc Bouisset, il est alors décidé de faire parvenir aux membres du conseil municipal une suggestion de résolution qui pourrait leur être soumise à titre d'exemple à cet effet. *
- 3- Clôture de l'assemblée (Michel Pichet, Marc Bouisset).

*Texte de la suggestion envoyée au conseiller Maurice Rolland le 21 mars :

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com
NEQ : 1164119035

1

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.